

PLAN D'ENSEMBLE

Echelle : 1/2 000

Commune de Nogent  
Département de Haute-Marne (52)

Date : Décembre 2020



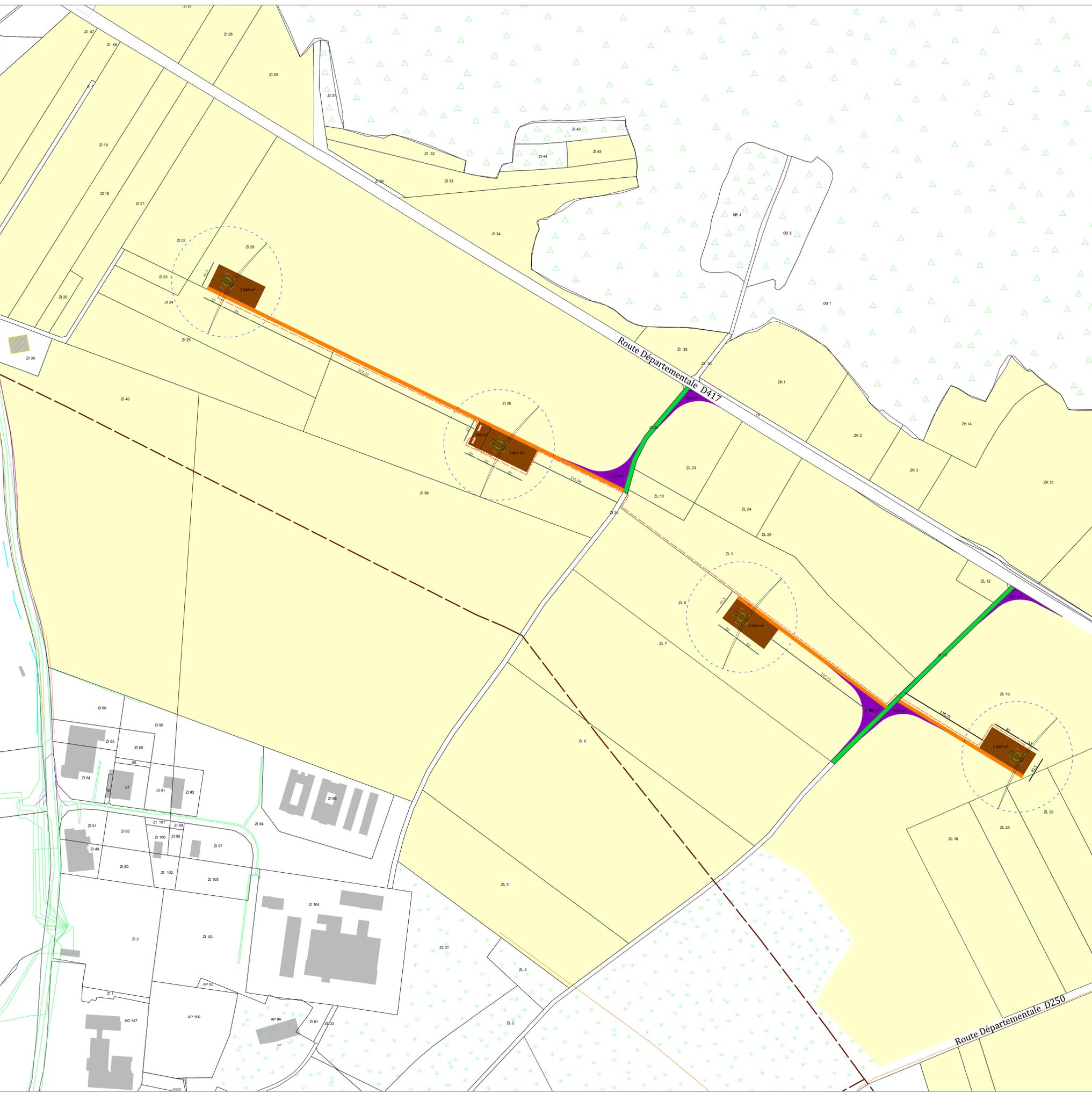
29 rue des Trois Cailloux  
80000 AMIENS  
Tél : 03 22 80 01 64 / Fax : 03 22 72 64 84  
info@h2air.fr



102 rue du Bois Tison  
761 60 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL  
Tél : 02 35 61 30 19 / Fax : 02 35 66 30 47  
www.dise-environnement.fr



35 rue des Majors  
80000 AMIENS  
Tél : 03 22 48 25 57  
contact@ozas.fr



LEGENDE

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Occupation du sol**
  - Bâti
  - Exploitation agricole
  - Culture
  - ▲ Bois et bosquet
  - ▲ Prairie
- Réseaux**
  - Canalisations de gaz
  - Canalisations d'eau
  - Réseau électrique
  - Réseau d'Orange
  - Réseau téléphonique
- Projet**
  - Eolienne (projet)
  - Mât de l'éolienne
  - Fondation de l'éolienne
  - Survol (ø 163m)
  - Réseau inter-éolienne
  - ⊠ Poste de livraison (PDL)
  - Pan coupé
  - Plateforme
  - Chemin à créer
  - Chemin existant à renforcer

ECHELLE : 0 100 m 200 m



NB : lorsque les éléments de la légende n'apparaissent pas dans le cadrage, cela indique qu'ils ne sont pas présents dans celui-ci



Préfecture de la Haute-Marne  
Monsieur le Préfet,  
89 rue Victoire de la Marne  
52011 Chaumont

Amiens, le 4 décembre 2020,

*Objet : Demande de dérogation pour une échelle réduite du plan d'ensemble, dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale - Parc éolien « Eoliennes des Jonquilles », sur la commune de Nogent (52 800)*

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Roy MAHFOUZ, agissant en qualité de Président de la société Eoliennes des Jonquilles dont le siège social se situe 29, rue des Trois Cailloux à Amiens (80), ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'utiliser une échelle réduite (1/2000<sup>ème</sup>) pour le plan d'ensemble dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale du parc éolien sur la commune de Nogent, dans le département de la Haute-Marne (52).

Dans l'attente d'une suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande d'autorisation environnementale, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.

Roy MAHFOUZ

Président

